

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 19 février 2014

POINT VI.1 :

Compte-rendu des travaux du Conseil Scientifique (CS) du 4 décembre 2013 exerçant les compétences de la Commission de la Recherche (CR) : attribution d'une subvention de 18 000 euros à l'Observatoire des Sciences de l'Univers Terre Homme Environnement Temps Astronomie de Franche-Comté (OSU THETA)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis du CS du 4 décembre 2013

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE avec 22 pour (unanimité) : l'attribution d'une subvention de 18 000 euros à l'OSU THETA de Franche-Comté au titre de l'année 2014.

Dijon, le 21 février 2014

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement